

Le Client Advisor Test LSFIn

**La nouvelle référence reconnue
pour l'inscription au registre des
conseillers à la clientèle**

Sommaire

1. Le Client Advisor Test en bref	3
2. Les principales obligations	4
3. Problématique abordée par le Client Advisor Test	5
4. Le Client Advisor Test - la solution	6
5. Le contenu du Client Advisor Test	8
6. Comment accéder au Client Advisor Test ?	10
Contacts	12





1. Le Client Advisor Test en bref

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) exige que les conseillers à la clientèle des prestataires de services financiers non réglementés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) soient inscrits dans un registre des conseillers à la clientèle. Les conditions de cette inscription incluent notamment la preuve des connaissances suffisantes en matière de services financiers et des règles de comportement prévues par la LSFin. Le Client Advisor Test est le seul outil permettant de confirmer qu'un conseiller à la clientèle possède les connaissances et le savoir-faire requis selon l'art. 6 LSFin.

Le Client Advisor Test peut également être utilisé à d'autres fins, telles que les activités liées aux ressources humaines (candidats, promotions, transferts d'emploi, etc.), l'auto-évaluation et les tests récurrents de connaissances. Cet outil peut également se révéler utile dans les processus de contrôle préalable des contreparties, tels que les gestionnaires de fortune externes, les fiduciaires et les conseillers en investissement, ainsi que l'évaluation des gestionnaires qualifiés de gestionnaires de fortune externes et de fiduciaires.

Le Client Advisor Test est accessible en ligne, 24h/24, ce qui en fait un moyen pratique de prouver les connaissances requises en matière de services financiers et la connaissance des règles de comportement prévues par la LSFin. Il est accessible depuis n'importe quel appareil et permet d'évaluer et de certifier le candidat par rapport à une référence objective reflétant les connaissances et le savoir-faire du conseiller à la clientèle moyen sur le marché suisse. Le Client Advisor Test de conseiller à la clientèle LSFin est divisé en différents modules liés aux services et aux instruments financiers dans le cadre de la LSFin, y compris les actifs numériques.

Tous les registres de conseillers à la clientèle reconnaissent le certificat du Client Advisor Test LSFin comme preuve suffisante de la connaissance des règles de comportement ainsi que des règles techniques en vertu de la LSFin.

Le Client Advisor Test est la prochaine génération de tests de conformité LSFin et peut être consulté sous le lien suivant :

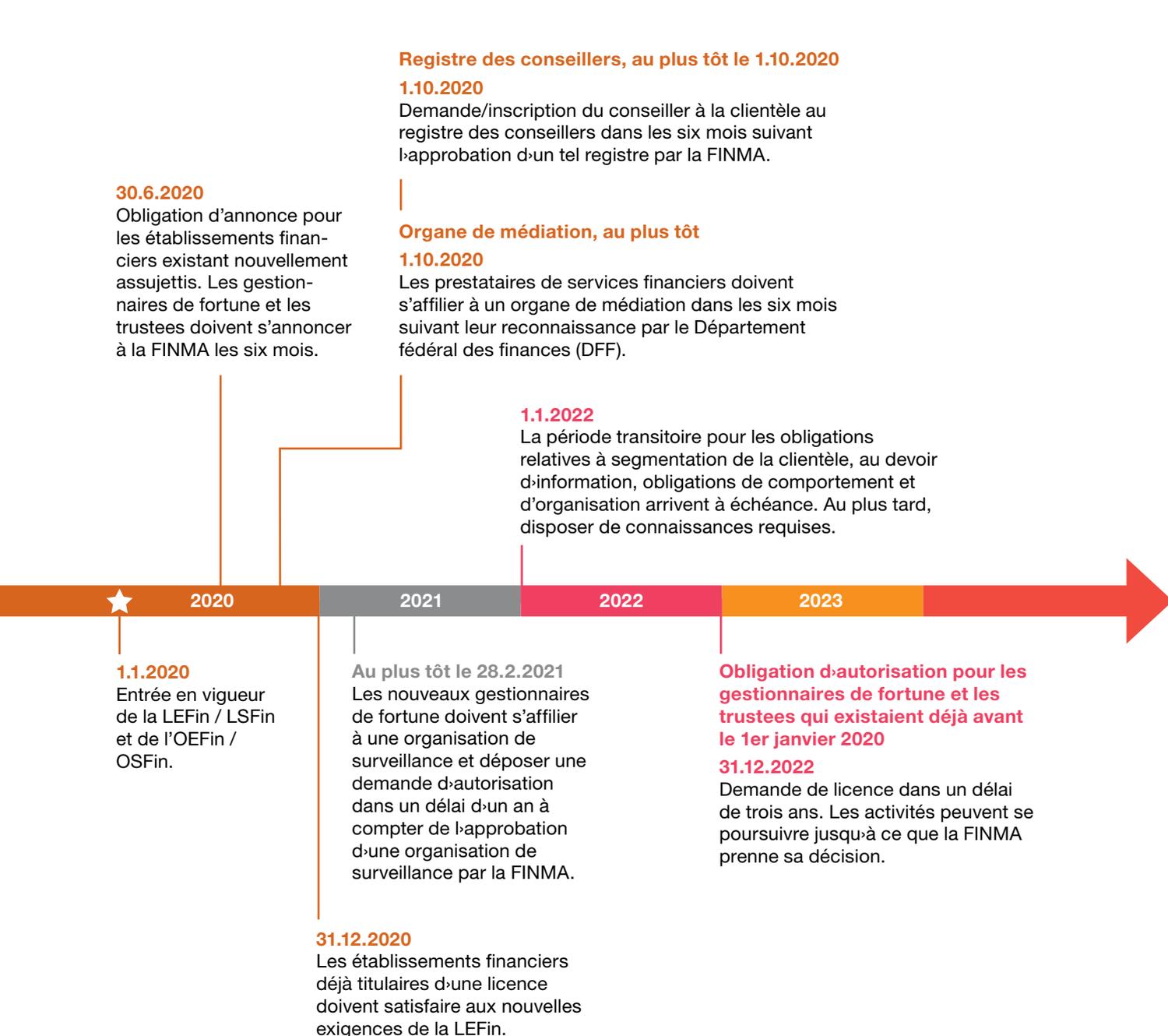
www.webassessor.com/LSFinclientadvisorstest

2. Les principales obligations de la LSFIn

La nouvelle loi fédérale sur les services financiers (LSFin) est entrée en vigueur le 1er janvier 2020. Elle règlement pour la première fois de manière exhaustive la fourniture de services financiers en Suisse.

Bien que la LSFIn prévoit plusieurs périodes de transition, certaines des principales obligations et exigences s'appliqueront immédiatement.

Calendrier de mise en conformité LSFIn/LEFin



3. Problématique abordée par le Client Advisor Test

La LSFIn introduit les principales modifications suivantes

1. Registre des conseillers à la clientèle : L'un des principaux changements importants est l'obligation faite aux conseillers à la clientèle des prestataires de services financiers non soumis à l'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA), tels que les conseillers financiers personnels nationaux ou étrangers, de s'inscrire au registre, les conseillers en investissement et autres conseillers à la clientèle doivent être inscrits au registre des conseillers à la clientèle. Cette obligation d'enregistrement s'applique en principe également aux conseillers à la clientèle des prestataires de services financiers étrangers ayant des clients en Suisse. Il existe une exception à l'obligation d'enregistrement si le prestataire de services financiers étranger est soumis à une surveillance prudentielle à l'étranger et fournit ses services en Suisse exclusivement pour des clients professionnels ou institutionnels. L'une des principales exigences pour une inscription au registre des conseillers est une connaissance adéquate des services financiers offerts par les conseillers à la clientèle et la connaissance des règles de conduite prévues par la LSFIn. Tous les registres de conseillers à la clientèle reconnaissent le certificat du Client Advisor Test LSFIn comme preuve suffisante de la connaissance des règles de comportement ainsi que des règles techniques en vertu de la LSFIn. Tous les registres de conseillers à la clientèle reconnaissent le certificat du Client Advisor Test LSFIn comme preuve suffisante de la connaissance des règles de comportement ainsi que des règles techniques en vertu de la LSFIn.
2. Obligation de disposer des connaissances appropriées en matière de services financiers et de connaître les règles de conduite des conseillers à la clientèle des prestataires de services financiers surveillés par la FINMA: Les conseillers à la clientèle des entités surveillées par la FINMA doivent également respecter des exigences réglementaires concernant l'éducation et la formation. Toute entité supervisée par la FINMA doit garantir une formation adéquate de ses conseillers à la clientèle fournissant des services financiers. Le prestataire de services financiers doit également s'assurer que ses conseillers à la clientèle possèdent les compétences et les connaissances nécessaires. Cette exigence fait partie des obligations organisationnelles d'un prestataire de services financiers surveillé par la FINMA.

La complexité croissante des marchés et des instruments financiers ainsi que les exigences de la nouvelle législation sur les marchés financiers, en particulier la LSFIn, entraînent des procédures d'évaluation plus détaillées et la nécessité d'une formation continue des conseillers à la clientèle et des autres employés. Cette obligation comprend notamment :

1. L'évaluation des candidats à un poste de conseiller clientèle et à d'autres postes sur la base de la nouvelle norme LSFIn. Les marchés financiers, les produits financiers et les exigences de conformité pour la fourniture de services financiers sont de plus en plus complexes. C'est pourquoi il est important que les candidats à un poste de conseiller à la clientèle soient évalués par rapport à une norme objective répondant aux exigences du marché afin de garantir que les bonnes personnes sont sélectionnées.
2. L'évaluation continue du niveau de connaissance des services financiers et des règles de conformité correspondantes : les évaluations périodiques du personnel, les promotions d'employés ou un changement de domaine d'activité nécessitent un examen préalable pour s'assurer qu'une personne est apte à assumer la nouvelle fonction.
3. L'auto-évaluation et la formation continue indépendante : Aujourd'hui, les conseillers à la clientèle doivent être prêts à maintenir à jour leurs propres compétences et connaissances en matière de services financiers. Se mesurer à une norme de marché objective est logique pour identifier le besoin de perfectionner ses propres connaissances et pour établir un plan de développement ciblé.

Le Client Advisor Test peut également être déployé pour des activités dans le cadre de la loi fédérale sur les établissements financiers (LEFin). Ces activités sont les suivantes

1. Contrôle de la qualité des contreparties externes : La qualité des contreparties potentielles avec lesquelles une banque, un prestataire de services financiers ou une autre entité prévoit de travailler en tant que gestionnaire de fortune, trustee ou conseiller en investissement externe ou dans toute autre fonction peut être vérifiée de manière fiable et pratique.
2. Gestionnaires qualifiés de gestionnaires de fortune et de trustees : La direction de gestionnaires de fortune et de trustees peut être évaluée afin de déterminer si elle répond aux exigences de qualification définies à l'art. 20 de la LEFin.

4. Le Client Advisor Test – la solution

Le test LSFIn pour les conseillers clientèle remplit toutes les conditions pour la vérification d'une connaissance suffisante de la LSFIn et de l'expertise requise pour le travail des conseillers à la clientèle. Il permet l'examen modulaire de tous les services financiers par rapport à tous les instruments financiers au sein de la LSFIn. Si nécessaire, un module sur les services financiers en rapport avec les valeurs mobilières digitales peut également être sélectionné. La réussite du Client Advisor Test signifie que le participant au test a au moins le niveau de connaissance requis par rapport au niveau du marché.

Le Client Advisor Test a été développé par des conseillers juridiques et des experts financiers de premier plan et est facilement accessible en ligne 24 heures sur 24. Le Client Advisor Test peut être effectué à domicile ou tout autre endroit, sur un smartphone ou tout autre appareil de son choix. Il intègre l'intelligence artificielle et la surveillance en personne et garantit avec une précision de 100 % qu'aucune irrégularité ne peut se produire lors de l'examen. Chaque candidat reçoit immédiatement un certificat indiquant son score et indiquant si l'examen a été réussi.

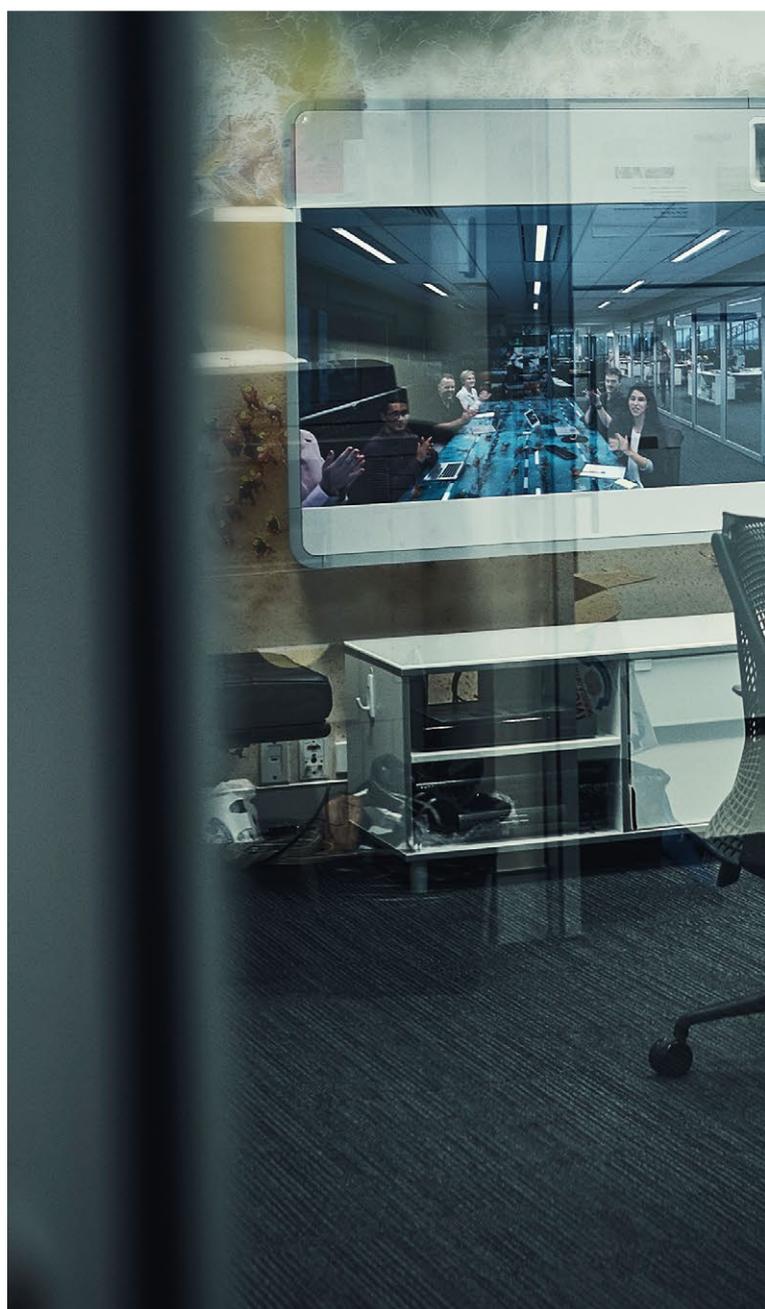
Le Client Advisor Test est ainsi la nouvelle référence en matière d'éducation et de connaissance des services financiers conformément à la LSFIn. Tous les registres de conseillers à la clientèle reconnaissent le certificat du Client Advisor Test LSFIn comme preuve suffisante de la connaissance des règles de comportement ainsi que des règles techniques en vertu de la LSFIn.

Il est possible de se préparer pour le Client Advisor Test. Il existe du matériel de formation pour chacune des thématiques abordées. Les supports de formation sont disponibles soit sous forme de podcast de formation en ligne d'une durée d'environ 26 heures, soit sous forme de compilation en PDF des diapositives présentées lors de la formation en ligne.

Vous pouvez accéder à la formation en ligne sous le lien suivant :

www.cf-studies.ch/fidlegclientadvisory/overview

Il est également possible de se former au Client Advisor Test en s'inscrivant à l'un des examens pratiques. Les examens pratiques peuvent être passés pour chaque version du test LSFIn pour les conseillers à la clientèle. Le coût d'un examen pratique pour chaque test LSFIn dépend du nombre de questions et varie entre 95 et 245 USD.





5. Le contenu du Client Advisor Test

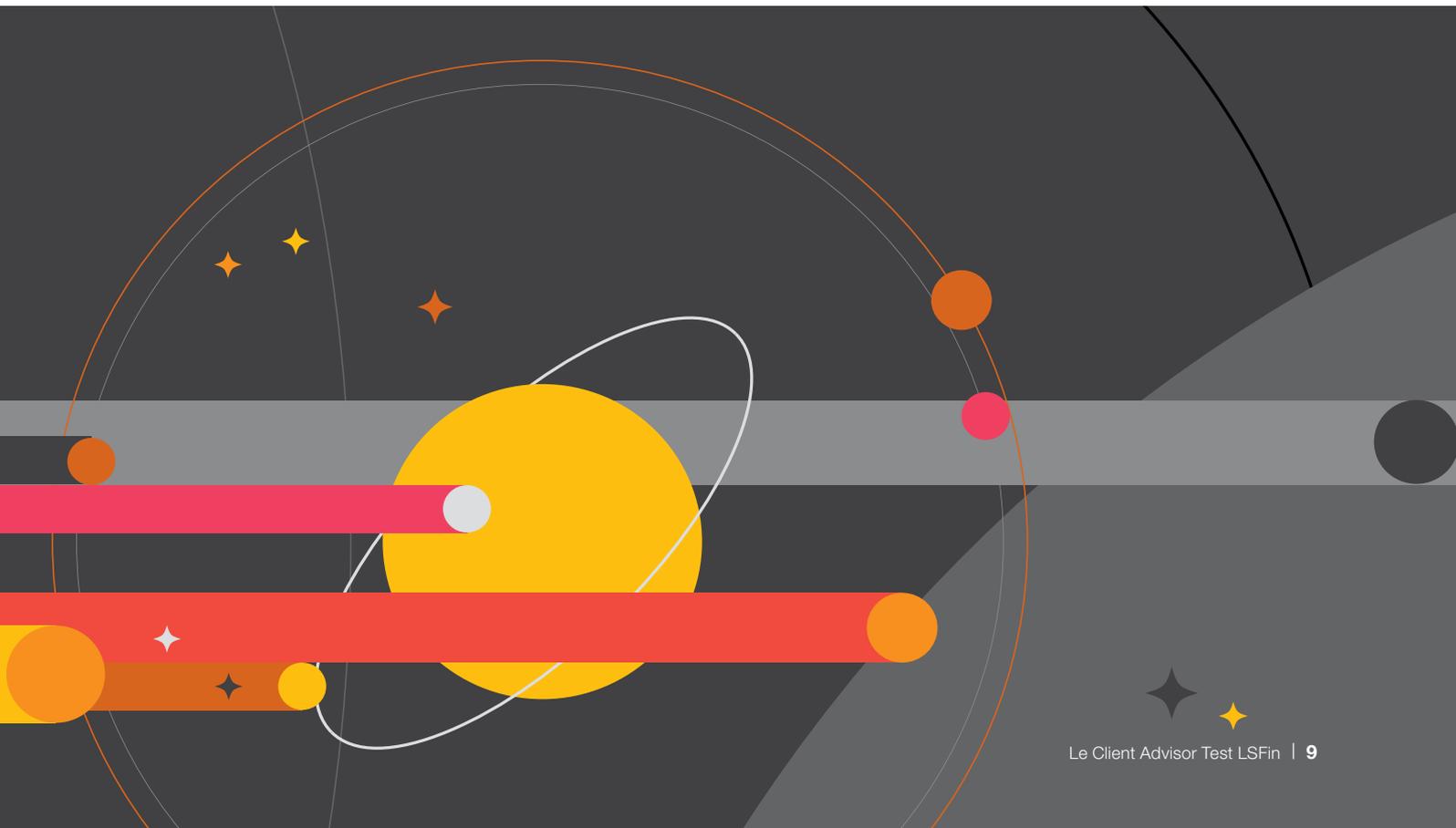
Le test LSFIn pour les conseillers à la clientèle est divisé en différents modules qui couvrent les services financiers et les instruments financiers dans le cadre de la LSFIn. Il y a également une section séparée sur les actifs numériques qui va au-delà des actifs numériques en tant qu'instruments financiers. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principaux modules et sous-modules.

Important : Veuillez noter que vous ne devez pas suivre tous les modules, mais seulement ceux qui s'appliquent à l'activité que vous souhaitez faire inscrire au registre / faire certifier (par exemple, la distribution de fonds doit suivre les modules suivants I.4, I.5, II.3, III.3).

I. Instruments financiers		
1	Marchés financiers et économie	<ul style="list-style-type: none"> • Les marchés financiers • Politique monétaire • Devises étrangères
2	Catégories d'actifs traditionnelles : titres de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des titres de participation • Analyse fondamentale • Analyse technique
3	Catégories d'actifs traditionnelles : titres à revenu fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des titres à revenu fixe • Rendement • Prix des obligations • Analyse des risques • Analyse de crédit
4	Classes d'actifs alternatives	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques et catégories d'investissements alternatifs • Fonds alternatifs • Capital-investissement et capital-risque • L'immobilier
5	Véhicules d'investissement en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds communs de placement • Fonds négociés en bourse
6	Produits dérivés	<ul style="list-style-type: none"> • Instruments dérivés • Les contrats à terme et les contrats à venir • Swaps • Options • Stratégies d'option
7	Produits structurés	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des produits structurés • Classification des produits structurés • Mécanismes de paiement des produits structurés • Catégorisation des risques
II. Services financiers		
1	Gestion de patrimoine privé/conseil en investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de gestion de portefeuille • Théorie du portefeuille • Répartition des actifs • Gestion de portefeuille d'actions • Gestion de portefeuille à revenu fixe
2	Banque d'entreprise / banque d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse financière • Prêts aux entreprises • Banque d'investissement • Exécution du commerce
3	Distribution des fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds • Processus

III.	Législation et conformité
1	<p>Règles de comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction dans le droit des contrats, la réglementation des marchés financiers et la lutte contre le blanchiment d'argent • Champ d'application de la LSF • Produits concernés • Services financiers concernés • Prestataires de services financiers et clients concernés • Obligation de segmenter les clients • Obligations de comportement • Profil du client • Test d'adéquation et d'aptitude • Obligation de documenter et de rendre compte • Obligations de transparence et devoir de vigilance • Conflits d'intérêts • Inscription au registre des conseillers
IV.	<p>Actifs digitaux numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes d'argent • Industrie des crypto-monnaies • Les cryptomonnaies comme classe d'actifs • Réglementation des cryptomonnaies en Suisse

Le Client Advisor Test peut durer entre 60 et 180 minutes et comprendre entre 30 et 90 questions, selon les modules choisis par le candidat.

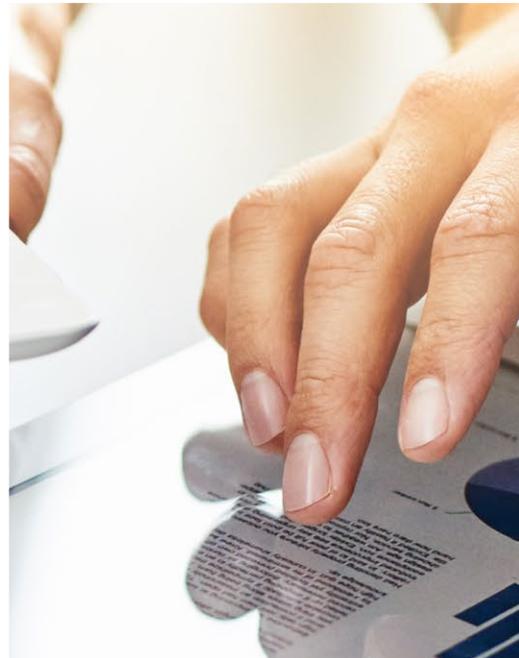


6. Comment accéder au Client Advisor Test ?

Le Client Advisor Test est facilement accessible en ligne 24 heures sur 24, de n'importe où dans le monde et à l'aide de n'importe quel appareil. Le paiement est possible par le biais de plusieurs méthodes de paiement ou par prépaiement. Des réductions pour les entreprises sont disponibles. La page de connexion se trouve sous le lien suivant :

www.webassessor.com/LSFinclientadvisorstest





Veillez nous contacter pour plus d'informations



Martin Liebi

PwC, Director
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 28 86
Mobile: +41 76 341 65 43
martin.liebi@ch.pwc.com



David Bundi

PwC, Senior Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 20 45
Mobile: +41 79 625 58 20
david.bundi@ch.pwc.com



Barbara Gallati

PwC, Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 40 22
Mobile: +41 79 120 85 02
barbara.gallati@ch.pwc.com



Silvan Thoma

PwC, Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 18 17
Mobile: +41 79 782 39 21
silvan.thoma@ch.pwc.com



Adrien Tharin

PwC, Senior Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 92 24
Mobile: +41 79 680 28 96
adrien.tharin@ch.pwc.com



Leandro Lepori

PwC, Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 98 45
Mobile: +41 76 616 83 05
leandro.lepori@ch.pwc.com



David Violi

PwC, Senior Manager
Legal FS Regulatory and
Compliance Services

Office: +41 58 792 98 94
Mobile: +41 76 679 70 19
david.viola@ch.pwc.com

PwC, Birchstrasse 160, 8050 Zurich, +41 58 792 44 00